

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES (CEPALC)**

RAPPORT BIENNAL
20 avril 1996 – 16 mai 1998

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DOCUMENTS OFFICIELS, 1998
SUPPLÉMENT N° 21



NATIONS UNIES
Santiago du Chili, 1998

575(XXVII) LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Ayant à l'esprit le paragraphe 15 de son Mandat et les articles 1 et 2 de son Règlement intérieur,

Considérant l'invitation du Gouvernement mexicain à tenir la vingt-huitième session de la Commission au Mexique,

1. Remercie le Gouvernement du Mexique de son aimable invitation;
2. Accepte en l'appréciant cette invitation;
3. Recommande au Conseil économique et social des Nations Unies d'approuver la tenue de la vingt-huitième session au Mexique en l'an 2000.